



DÉCLARATION EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Préambule

Soucieuse de refléter le portrait de sa clientèle, la Société de transport de Montréal mettait en place un plan d'accès à l'égalité en emploi en 1987. Depuis ce temps, elle a instauré de nombreuses initiatives qui lui ont permis d'être reconnue comme un leader dans ce domaine.

La STM fait maintenant un pas de plus en se dotant d'une Déclaration comme moyen de valoriser la diversité et l'inclusion.

La diversité réfère à la présence d'une variété de caractéristiques et d'attributs humains dans un groupe ou une organisation.*

L'inclusion réfère à une caractéristique de la culture organisationnelle, opérationnalisée par son engagement à la diversité dans l'ensemble des processus organisationnels.*

Déclaration

La Société de transport de Montréal s'engage à promouvoir la diversité et l'inclusion dans la réalisation de ses activités, le tout dans le respect du cadre juridique auquel elle est assujettie.

En développant et maintenant une culture de valorisation de la diversité et de l'inclusion, la Société offre à chacun la possibilité de contribuer pleinement à l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Favoriser la diversité permet de créer un milieu de travail ouvert et respectueux.

Pour ce faire, la STM s'engage à :

- ▶ Confirmer sa position de leader et d'innovateur en matière de diversité et d'inclusion.
- ▶ Créer et maintenir un milieu de travail inclusif valorisant le travail d'équipe, le respect, la rigueur, la responsabilisation et la transparence, en cohérence avec les lois en vigueur.
- ▶ Favoriser une juste représentativité de la diversité de la population à tous les niveaux de l'entreprise.
- ▶ Mettre en place des mécanismes permettant une gestion efficace et efficiente de sa diversité.
- ▶ Promouvoir des pratiques exemptes de toute forme de profilage et de toute forme de discrimination.

* Définitions inspirées du rapport sur la diversité du Conference Board du Canada, daté de novembre 2006

Signée à Montréal le jeudi 15 novembre 2012

Michel Labrecque

Président du conseil d'administration de la STM

Marvin Rotrand

Vice-président du conseil d'administration de la STM

Carl Desrosiers

Directeur général de la STM

Alain Brière

Directeur exécutif –

Ressources humaines et services partagés